

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 08 JUILLET 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,  
le 08 juillet,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 02 juillet 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 25

Excusés représentés : 6

Excusés non représentés : 0

Absents : 0

Votants : 31

**PRESENTS :** Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BENABDESLAM, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON,

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme JANISSET : Pouvoir donné à M. VALEYRE  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET  
Mme REYNAUD : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à M. DURIEUX  
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

n° 20250708\_D\_079

**Commission :**  
**Bâtiments – Voiries -**  
**SIG**

**Objet : Rue du Mont -**  
**Saint Ferréol**  
**d'Auroure :**  
**Attribution des**  
**marchés**

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Bâtiments – Voiries – SIG rappelle au Conseil Communautaire que que la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de la Rue du Mont à Saint Ferréol d'Auroure est passée sous la forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du Code de la Commande publique.

Le marché de travaux de type « Exécution » est alloti comme suit :

- LOT N°1 : Réseaux
- LOT N°2 : Voirie

La commission d'appel d'offres du groupement s'est réunie le mardi 24 juin, pour l'ouverture des plis. L'analyse des offres a été menée par le bureau d'études FBie qui a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission d'appel d'offres du groupement qui s'est tenue mardi 8 juillet 2025, pour l'attribution des marchés. Celle-ci a retenu :

- LOT N°1 : Réseaux
- Entreprise BOUCHARDON – Saint Agrève
- Montant HT : 132 360,00 €
- LOT N°2 : Voirie
- Entreprise ROGER MARTIN MOULIN – Les Villettes
- Montant HT : 108 905,00 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve l'attribution des marchés aux entreprises et aux montants précités,
- Autorise Monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

La Secrétaire de séance

Julie TARERAT

043-244301131-20250708-20250708\_D\_079-DE  
Reçu le 11/07/2025